



La société ActivTrades Plc est régulée et autorisée par la Financial Services Authority

Procuration restreinte

Formulaire d'autorisation de spéculation

Le(s) soussigné(s), titulaire(s) de compte (ci-après "Client") autorise :

.....(**"agent spéculateur"**), **ses mandataires, ses successeurs, et désigne l'agent spéculateur**

en tant que mandataire chargé de la gestion du compte du Client et de son risque par l'achat et la vente des produits financiers offerts par ActivTrades Plc pour le compte et au risque du soussigné. Par les présentes, le Client indemnise et tient ActivTrades, ses filiales, ses employés, ses agents, ses successeurs et ses ayant-droits francs de tous passifs, pertes, dommages, frais et dépenses, y compris les frais d'avocat, découlant des présentes.

Ledit agent garantit qu'il dispose de l'homologation gouvernementale, des licences et des autorisations, y compris, sans s'y limiter, l'enregistrement auprès de la Financial Services Authority ou d'une organisation ou organisme semblable, exigées et applicables.

ActivTrades Plc est autorisé à suivre les instructions dudit agent en tous points concernant le compte du Client auprès d'ActivTrades Plc, à l'exception du fait que ledit agent n'est pas autorisé à retirer de l'argent, des titres ou autres biens au nom du soussigné ou d'une autre manière. Lesdits agents ne sont pas des employés d'ActivTrades Plc et agissent en tant qu'agents pour le Client, et en tant que tels, il relève de la responsabilité du Client de demander aux Agents spéculateurs des soldes de compte et des informations sur la gestion du compte dans son ensemble, et l'Agent spéculateur soussigné est tenu de fournir, à la demande du Client, lesdites informations sur le compte et lesdits soldes de compte fournis par ActivTrades Plc.

Le facteur de risque associé à la spéculation sur le marché des changes ou à un produit à effet de levier étant élevé, il convient d'employer uniquement les fonds "à risque" authentiques pour lesdites spéculations. Si le Client ne dispose pas du capital supplémentaire qu'il peut se permettre de perdre, le Client ne doit pas spéculer sur le marché des changes ou sur les produits à effet de levier. Le Client comprend que l'Agent spéculateur peut employer un système de spéculation électronique pour générer des spéculations, ce qui expose les Clients aux risques associés avec l'utilisation des ordinateurs, et des systèmes de flux de données. Le Client consent à accepter ces risques, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, la panne du matériel, du logiciel ou des lignes ou systèmes de communication et/ou des flux de données inexacts fournies par des vendeurs tiers. Aucun système de spéculation "sûr" n'a jamais été conçu, et personne ne peut garantir des bénéfices ni l'exemption de pertes. En réalité, personne ne peut même garantir de limiter l'étendue des pertes.

Même si le Client a accordé à une autre personne un pouvoir de spéculation, le Client doit examiner de près, et avec diligence, ce qui se passe sur le compte. ActivTrades Plc enverra au Client une confirmation de chaque spéculation réalisée pour le compte ainsi que de toutes les transactions sur le compte, et un solde des bénéfices et des pertes montrant les résultats financiers de chaque transaction conclue pour le compte.

Le Client et l'Agent spéculateur peuvent révoquer ou résilier le pouvoir de spéculation sur le compte du Client à tout moment par préavis écrit adressé à ActivTrades Plc. Au cas où ActivTrades Plc reçoit ledit préavis écrit du Client ou de l'Agent spéculateur, ActivTrades Plc notifiera l'autre partie du présent contrat de sa révocation ou de sa résiliation. ActivTrades Plc peut également résilier l'autorisation de spéculation de l'Agent spéculateur sur le compte du Client à tout moment pour l'une quelconque raison à sa seule discrétion et en donnera préavis écrit.

La présente autorisation et indemnité est permanente et restera pleinement en vigueur jusqu'à sa révocation par le Client par préavis écrit adressé à ActivTrades Plc et remis à ActivTrades Plc au bureau où le Compte du Client est situé, mais ladite révocation n'affectera aucunement un passif résultant de transactions commencées avant ladite révocation. La présente autorisation et indemnité prendra effet au bénéfice des agents, successeurs et ayant-droits d'ActivTrades Plc. L'autorisation et l'indemnité prendra effet en outre au bénéfice de l'Agent spéculateur et d'un Agent spéculateur lui succédant, sans tenir compte de changement(s) à tout moment de personnel et ce quelle qu'en soit la cause, ainsi qu'au bénéfice des ayant-droits de l'Agent spéculateur ou d'un Agent spéculateur leur succédant.

ActivTrades Plc n'approuve ni ne garantit les services fournis par l'Agent de recommandation ou l'Agent spéculateur. L'agent spéculateur de recommandation n'étant pas un employé ni un agent d'ActivTrades Plc, il relève de la responsabilité du titulaire du compte de se renseigner avec la diligence nécessaire sur le compte de l'Agent de recommandation ou de l'Agent spéculateur avant d'avoir recours à ses services.

RECONNAISSANCE

Le Client reconnaît qu'il/elle/ils comprend et certifie qu'il dispose des ressources financières nécessaires pour conclure le présent Contrat et que tous les objectifs de spéculation ont été expliqués. Le Client reconnaît avoir reçu, lu et compris la Procuration qui précède.

Signatures :

Signature du Titulaire principal du Compte :	Signature du Co-titulaire du Compte :	Signature de l'Agent spéculateur :
Nom en lettres d'imprimerie :	Nom en lettres d'imprimerie :	Nom en lettres d'imprimerie :
Date :	Date :	Date :
Adresse e-mail :	Adresse e-mail :	Adresse e-mail :